

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette  
Séance du 07 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 07 décembre à 20 heures,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Estelle Trémouhécac donne procuration à Christophe Martin

Date de convocation : 01 décembre 2023

Secrétaire de séance : Nadège rivoire

**OBJET : Reprise de l'étanchéité de la bache de la STEP**

Une consultation a été lancée auprès de 3 entreprises, les offres sont les suivantes :

Entreprise	Tarif HT	Tarif TTC	Divers
LMP	16 126,80 €	19 352,16 €	Options : Protection géomembrane : 11650,80€ HT, tranchée d'encrage : 9120€
BHD	13 969,60 €	16 763,52 €	Pas d'option
PEIREIRA	9 260,00 €	11 112,00 €	Deux options : tranchée d'encrage 3280€, Reprise totale du bassin 1er étage : 8420€

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,  
CHOISIT l'entreprise Peireira pour un montant des travaux de 9 260 € HT, sans les options,  
AUTORISE Mme la maire à signer le devis.

La maire  
Céline Elie




Secrétaire de séance  
Nadège Rivoire

